

# **comment le vercors fabrique des canards**

Portrait et étude de cas d'une pratique située.

**Jules Gourlet**

**ensag · map · 26**

**comment le vercors  
fabrique des canards**

# comment le vercors fabrique des canards

Portrait et étude de cas d'une pratique située.

## Jules Gourlet

sous la direction de mathias rollot

école nationale supérieure d'architecture de grenoble · uga  
master montagnes, architecture, paysages

équipe pédagogique 2026 : mathias rollot, sonia doucerain, antoine petit.

Je tiens d'abord à remercier chaleureusement John Sauvajon, pour son accueil, sa disponibilité et la facilité avec laquelle il a rendu possible ce travail. Nos échanges ont été d'une grande richesse et ont véritablement nourri la construction de ce mémoire.

Je remercie également Mathias Rollot pour son suivi attentif, ses conseils précis et la manière dont il a accompagné la démarche tout au long du semestre.

Ma gratitude va aussi à l'équipe du master MAP - Montagne, Architecture, Paysage, dont l'enseignement, les discussions et les apports théoriques ont offert un cadre stimulant pour développer cette recherche.

Enfin, un grand merci à Jérôme Lagae pour sa relecture attentive du texte et pour la qualité de ses retours.

image en 4e de couverture :

John Sauvajon devant son Atelier de Corrençon-en-Vercors  
Façade du quai de transfert de Villard-de-Lans

ensag · map · 26



# table des matières

**1 · Avant-propos**

**5 · Introduction**

**11 · Dans quel monde vit John  
Sauvajon ?**

**29 · le quai de transfert est-il un  
canard ?**

**51 · Bibliographie**

**56 · Annexes**



À propos de l'utilisation de l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (ChatGPT) a été utilisée uniquement comme

outil d'assistance rédactionnelle, pour :

- corriger des fautes,
- reformuler des passages déjà rédigés à partir de mes notes personnelles,

Aucune information factuelle, technique ou théorique n'est issue de l'IA.

Toutes les notions, citations, concepts, termes techniques et références bibliographiques proviennent de sources vérifiables indiquées dans la bibliographie et dans les liens ci-dessous.

# Avant-propos

Je suis arrivé à la pratique de John Sauvajon parce que plusieurs de mes enseignants, notamment Mathias Rollot et Antoine Petit, m'ont conseillé de m'y intéresser pour mon mémoire. En découvrant son travail, j'ai rapidement compris ce qui pouvait m'y attirer : une manière de pratiquer la construction qui reste proche du territoire, du matériau, et des gens qui le mettent en œuvre. Depuis ces dernières années en études d'architecture, je m'interroge sur la façon de travailler dans la société et pour la société, par la pratique professionnelle elle-même. L'approche de Sauvajon m'a parlé parce qu'elle relie ces questions à des gestes très concrets : travailler avec la ressource locale, organiser une filière courte, assumer les implications sociales et économiques de chaque choix technique. J'aime aussi le monde de la charpente et du bois, qui est pour moi une porte d'entrée vers une architecture plus ancrée et plus responsable. C'est pour ces raisons et parce que cette recommandation pédagogique a fait écho à mes propres préoccupations que j'ai choisi de consacrer ce mémoire à l'analyse de sa pratique.



# Introduction

Ce mémoire interroge la manière dont certaines pratiques architecturales contemporaines participent à « faire territoire », c'est-à-dire à organiser des relations durables entre les ressources, les acteurs locaux, les techniques constructives et les formes bâties. Dans un contexte marqué par la transition écologique et par la volonté croissante de relocaliser les matériaux, la filière bois apparaît comme un champ d'analyse privilégié, en particulier lorsqu'elle mobilise du bois local.

Le bois local désigne un bois issu d'une ressource disponible, transformée et mise en œuvre dans un périmètre régional cohérent, c'est-à-dire une échelle suffisamment large pour couvrir l'ensemble des étapes de la filière tout en maintenant une logique de proximité, de circuits courts et de mobilisation des compétences territoriales. Cette définition, proposée par le Parc du Vercors et les dispositifs territoriaux qui l'accompagnent, souligne que la « localité » du bois ne dépend pas d'une distance fixe, mais de la continuité entre ressource, transformation et mise en œuvre. Dans le Vercors, cette question prend une résonance particulière : historiquement, l'architecture du massif s'est appuyée sur la pierre, tandis que le bois était longtemps considéré comme un matériau secondaire, parfois qualifié de « médiocre ». Les évolutions techniques, la reconnaissance des qualités des forêts régionales et les politiques en faveur des circuits courts ont profondément modifié cette perception. C'est dans ce contexte que s'inscrit la pratique de John Sauvajon, charpentier-entrepreneur implanté sur le plateau du Vercors. Son travail se distingue par un ancrage territorial fort, une attention au cycle complet du matériau, de la forêt jusqu'au chantier, et une organisation d'entreprise pensée pour maîtriser l'ensemble des étapes de la transformation du bois. Son engagement dans des dispositifs tels que PEFC ou Bois des Alpes renforce la lisibilité de cette démarche.

L'objectif de ce mémoire est d'analyser en quoi cette pratique, qui peut au premier regard sembler spécifique ou locale, révèle des manières contemporaines de concevoir et de construire en lien avec un territoire. L'Article 1 est consacré à l'étude de cette pratique située, dans ses dimensions techniques, économiques, culturelles et organisationnelles. L'Article 2 prolongera l'analyse à travers un bâtiment du Vercors le quai de transfert, afin d'examiner comment ces architectures relient production, paysage et identité locale.

Ce mémoire s'appuie sur un ensemble de concepts relatifs à la filière bois, aux circuits courts et aux labels de gestion durable, ainsi que sur un entretien mené avec John Sauvajon, qui nourrit directement l'analyse du premier article. L'ensemble constitue une base solide pour comprendre comment une pratique individuelle peut devenir un observatoire privilégié des transformations contemporaines du « faire territoire » (Duret et al., 2007; Secchi & Viganò, 2011).



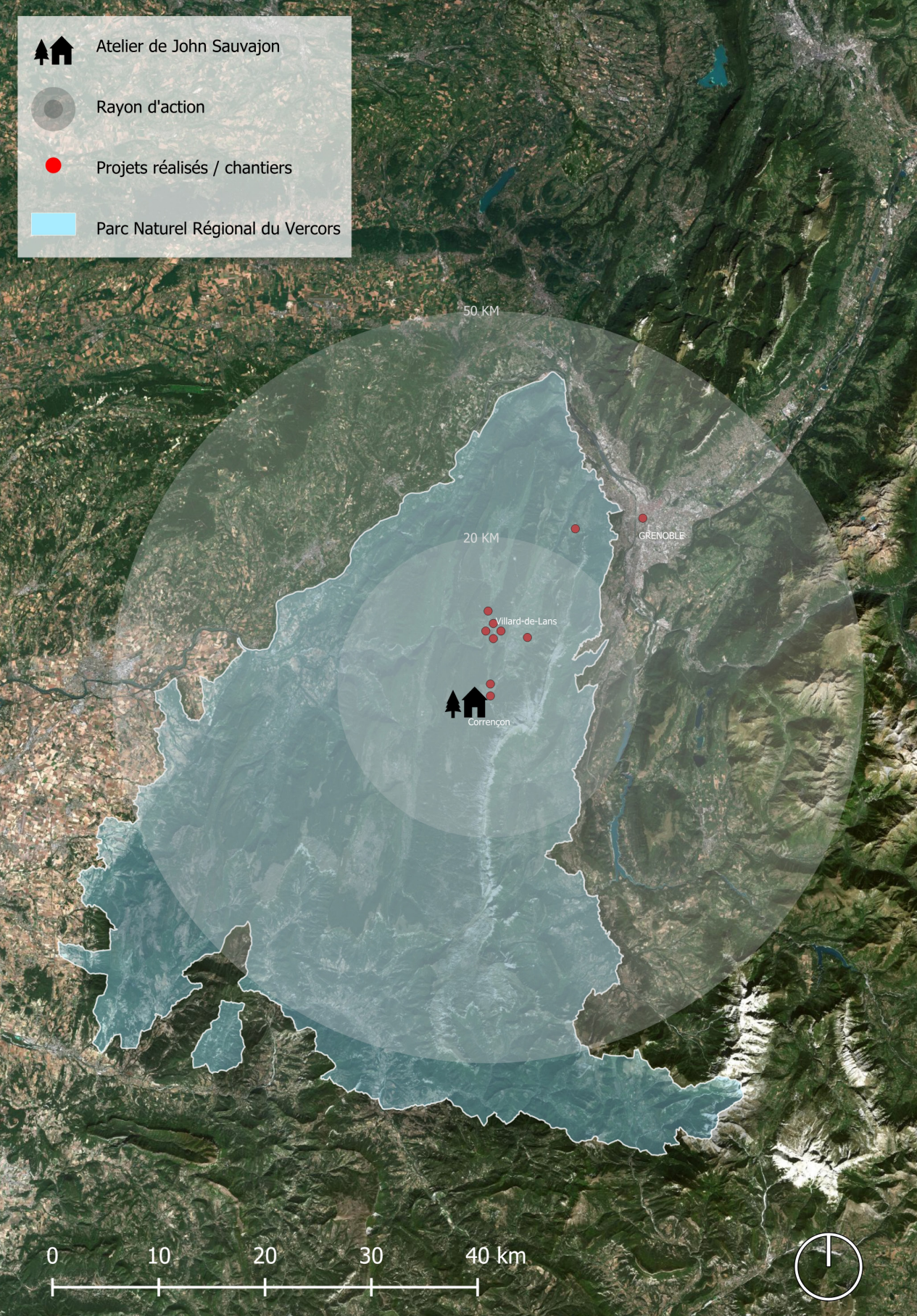
# Dans quel monde vit John Sauvajon ?

## Note methodologique

La matière première de cet article provient d'un entretien semi-directif réalisé le 26 novembre 2025 avec John Sauvajon, dans son atelier de Correçon-en-Vercors. Cette méthode qualitative permet de recueillir la parole d'un acteur situé, afin de confronter les théories de la filière bois à la réalité d'une pratique concrète. Les citations entre guillemets reproduisent fidèlement ses propos ; les paraphrases en sont une restitution synthétique. Référence bibliographique : Sauvajon, J. (2025, novembre 26).

John Sauvajon est un charpentier-entrepreneur originaire du Vercors, dont le parcours s'est construit entièrement autour du travail du bois. Après un CAP d'ébénisterie obtenu au lycée professionnel de La Ravoire, il intègre les Compagnons du Tour de France, formation qui marque durablement sa manière d'aborder son métier : excellence technique, mobilité, apprentissage continu et transmission. Son Tour de France l'amène successivement à Echirolles, Tours, Avignon, Toulouse, Paris puis Bruxelles, où il pratique l'ébénisterie, la menuiserie et l'agencement avant de découvrir la construction bois en entreprise. En 2004, il revient dans le Vercors pour créer sa propre structure, d'abord dans le garage familial avec un seul salarié et un équipement minimal. En 2009, une étape décisive est franchie avec la construction à Correçon-en-Vercors de son atelier et l'intégration d'une scierie, lui permettant de maîtriser l'ensemble de la chaîne : de l'arbre en forêt jusqu'à la mise en œuvre sur chantier.

La trajectoire de John Sauvajon révèle ainsi une manière singulière de faire du bois un outil de projet, enracinée dans un territoire, une filière et un savoir-faire. Il convient cependant de préciser les limites de cette analyse : elle repose sur un seul entretien et sur des informations publiques. La parole de John Sauvajon est celle d'un acteur engagé dans sa propre démarche ; elle doit être lue avec le recul critique qu'impose toute monographie.



## 1. Une pratique Située ?

La pratique de John Sauvajon s'inscrit dans un territoire précis: le Vercors, dont les forêts couvrent environ 60 % de sa surface (Charte forestière du territoire 2027, s. d.), constituant une ressource omniprésente mais historiquement sous-valorisée pour la construction. Bien que riche en ressource forestière, le massif a longtemps été dépourvu d'une véritable filière de transformation. Historiquement, le bois local était considéré comme une matière « médiocre », relégué aux charbonniers, tandis que la construction s'appuyait presque exclusivement sur la pierre (Fibois Ardèche-Drôme, 2014, p. 3). Cette faible valorisation constructive a contribué à l'absence de scieries structurées dans le massif (Picout, 2020). C'est dans cet environnement ambivalent, riche en ressource mais pauvre en structuration, que John Sauvajon développe une approche ancrée, attentive aux circuits courts et aux capacités réelles de la filière bois du territoire. Durant notre entretien, il insiste sur le périmètre géographique de son activité :

« Je travaille majoritairement dans un rayon de 20 à 50 kilomètres, couvrant les Quatre-Montagnes, le Vercors Sud et le bassin grenoblois. Ce périmètre restreint n'est pas une contrainte : c'est une condition de cohérence, qui permet aux équipes de conserver un fonctionnement quotidien stable et de maintenir un rapport direct à la matière. »

La sylviculture mono-spécifique, liée à la production industrielle, repose sur des peuplements homogènes en âge et en essence, optimisés pour le rendement à court terme. Elle fragilise la forêt face aux aléas climatiques et sanitaires (Becker & Le Tacon, 1985). À l'inverse, la sylviculture jardinée typique de

Figure 1 : Cartographie non exhaustive des chantiers de l'entreprise John Sauvajon ; carte personnelle

la pratique de John Sauvajon consiste à prélever des arbres de manière sélective et continue, maintenant une diversité d'essences et de sections. C'est précisément cette diversité de la ressource forestière du Vercors qui justifie, selon lui, la nécessité de posséder sa propre scierie : seule une structure artisanale et adaptable peut valoriser des grumes aux dimensions irrégulières là où un approvisionnement standardisé ne peut répondre. La filière bois française a longtemps été dépendante des importations pour les bois d'ossature et de structure (SDES, 2025, p. 30). Lorsque John Sauvajon commence son activité dans les années 2000, les scieries du plateau sont rares et ne produisent ni bois d'ossature ni sections stabilisées adaptées à la construction contemporaine. Cette situation crée une forme d'inconfort technique qu'il décrit ainsi :

*« Devoir importer du bois dans un territoire forestier, c'était incohérent, presque absurde. C'est ce décalage qui m'a convaincu d'intégrer ma propre scierie en 2009. »*

Le Parc naturel régional du Vercors rappelle d'ailleurs que « de bois local est devenu le matériau de proximité de bon sens » (Fibois Ardèche-Drôme, 2014, p. 3) et que son utilisation nécessite une forte exigence collective. Les choix de John Sauvajon s'inscrivent naturellement dans cette logique : ils prolongent et incarnent, à l'échelle de l'entreprise, les ambitions territoriales exprimées par les acteurs publics. La valeur financière des forêts a significativement augmenté ces dernières années, sous l'effet de la hausse des prix du bois particulièrement visible lors de la pénurie de bois d'œuvre de 2021 (« Pénurie de bois d'œuvre de 2021 », 2024) et d'une demande croissante pour les constructions bois. Cette valorisation économique modifie les rapports de force dans la filière : elle peut favoriser les acteurs qui contrôlent l'amont de la chaîne, mais aussi créer des tensions avec les artisans qui voient leurs coûts d'approvisionnement augmenter. La crise du Covid-19 a mis en lumière la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondialisées :

*« Pendant le Covid, c'était très difficile de trouver du bois. Nous, on avait tout ce qu'il fallait parce qu'on maîtrise la filière. Tout le monde a fait exploser les prix, nous on n'a pas été impactés. On arrive à être constants, et ça nous permet de faire ce qu'on veut. »*

L'autonomie de la structure de Sauvajon maîtrisant l'approvisionnement, le sciage, le séchage et la préfabrication a permis de maintenir une relative stabilité. Cet épisode confirme que son modèle productif, né d'une volonté locale et personnelle, répond à des enjeux désormais largement partagés : résilience, autonomie et sobriété.

## 2. Une pratique didactique

La pratique de John Sauvajon ne se limite pas à la construction; elle s'accompagne d'un effort constant pour expliquer, transmettre et rendre intelligible ce qu'il fait. Cette dimension didactique, héritée de sa formation de compagnon du devoir, structure profondément sa manière de travailler et constitue l'un des aspects les plus singuliers de son approche. Dès sa formation, la transmission occupe une place centrale. Le compagnonnage repose sur l'idée d'un apprentissage progressif, fondé autant sur la technique que sur l'encadrement des plus jeunes (Mainguy, 2011). John Sauvajon évoque souvent cette période comme un moment fondateur :

*« Dans le compagnonnage, tu apprends autant en enseignant qu'en réalisant. Tu dois être capable d'expliquer chaque geste, pas juste de le faire. »*

Cette posture s'est prolongée naturellement dans son entreprise : encadrement des apprentis, accueil régulier de stagiaires, participation à des enseignements ou interventions ponctuelles auprès d'étudiants en architecture notamment

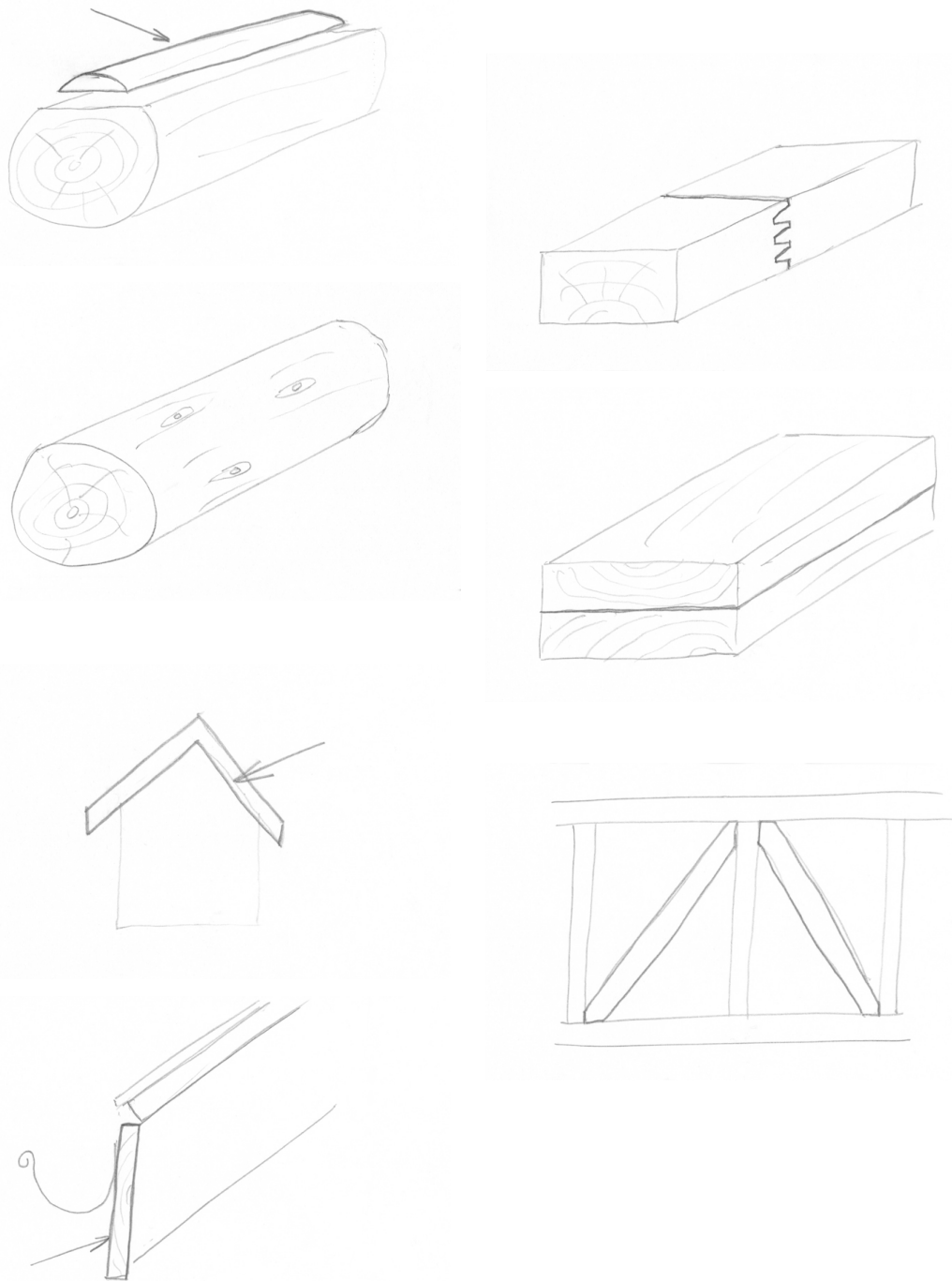


Figure 2 : Ensemble de croquis présent sur le Site web de l'entreprise John Sauvajon

dans le master AE&CC de l'ENSAG (designbuildLAB - 2024). À travers ces gestes, il inscrit son métier dans une continuité et une responsabilité professionnelles. Cette dimension pédagogique se retrouve également dans sa manière de travailler avec les architectes. John Sauvajon définit volontiers sa pratique, ainsi que celle de ses collaborateurs, comme celle de « bons interprètes » : ils cherchent à comprendre l'intention architecturale pour la traduire en solutions constructives pertinentes. Il n'hésite pas à proposer des adaptations, à signaler les incohérences ou à exposer les limites techniques d'un choix. Cette posture n'est jamais dans l'opposition mais dans la clarification : elle vise à construire une compréhension commune du projet. Les architectes trouvent ainsi un partenaire capable d'expliquer les enjeux structurels, d'anticiper les contraintes et de rendre le processus lisible. Le soin apporté à la communication témoigne de cette volonté de rendre les choses compréhensibles. Son site internet, conçu comme un « book » et non comme un site classique d'artisan, présente ses réalisations avec une grande clarté : photographies précises, croquis explicatifs, descriptions sobres. Ces croquis jouent un rôle essentiel : ils permettent de visualiser le détail constructif, d'expliquer l'épaisseur d'un mur, l'assemblage d'une poutre ou la logique d'un volume. Ils constituent un langage commun entre architecte, client et charpentier, rendant visibles des éléments du projet qui autrement resteraient abstraits. Enfin, cette posture didactique a également une dimension critique. En expliquant, John Sauvajon remet en question certains automatismes de la construction contemporaine : recours systématique au bois importé, standardisation des sections, simplification excessive des détails constructifs. Sa pédagogie devient alors un outil pour révéler les choix implicites, pour rendre visible ce qui ne l'est plus et pour proposer des alternatives fondées sur la ressource locale, la qualité de mise en œuvre et la cohérence du projet.

Ainsi, la dimension didactique de sa pratique n'est pas un ajout ou un à-côté : elle est constitutive de sa manière de faire. Elle relie le savoir-faire à la transmission, la technique à la compréhension, et le projet à l'apprentissage collectif. Elle permet enfin de donner



sens à une architecture qui ne se contente pas d'être construite, mais qui est expliquée, partagée et

### 3. Une pratique unique et manifeste

La pratique de John Sauvajon occupe un espace hybride, rare, où la maîtrise technique, la connaissance de la ressource et la structuration interne convergent vers un modèle difficilement reproductible tel quel, mais particulièrement éclairant. Elle ne correspond ni au modèle traditionnel de l'artisan charpentier, ni à celui d'une entreprise industrielle du bois. L'un des aspects les plus singuliers est sa volonté de contrôler l'ensemble du cycle du bois : sélection en forêt, sciage, séchage, rabotage, taille, assemblage et mise en œuvre. Cette maîtrise totale lui offre une indépendance vis-à-vis des fluctuations de marché et une connaissance intime du matériau. Elle lui permet de répondre à des demandes complexes, d'adapter les sections, d'anticiper les déformations et de garantir une continuité qualitative impossible à obtenir via des bois importés ou des approvisionnements standardisés. La structure de l'entreprise reflète cette vision singulière. John Sauvajon refuse le modèle de croissance classique :

« Une équipe, un projet. Pas plus. Dès qu'on multiplie les chantiers simultanés, on perd le fil. Je préfère faire peu de choses et les faire bien. »

Cette organisation favorise la cohérence et la précision. Elle crée une relation quasi organique entre les collaborateurs, l'atelier, le chantier et le matériau. L'entreprise fonctionne comme un outil de cohérence territoriale, moins comme un instrument de conquête commerciale. Sa taille est un choix assumé, qui conditionne la

Figure 3 : photographie tirée du site internet johnsauvajon.fr

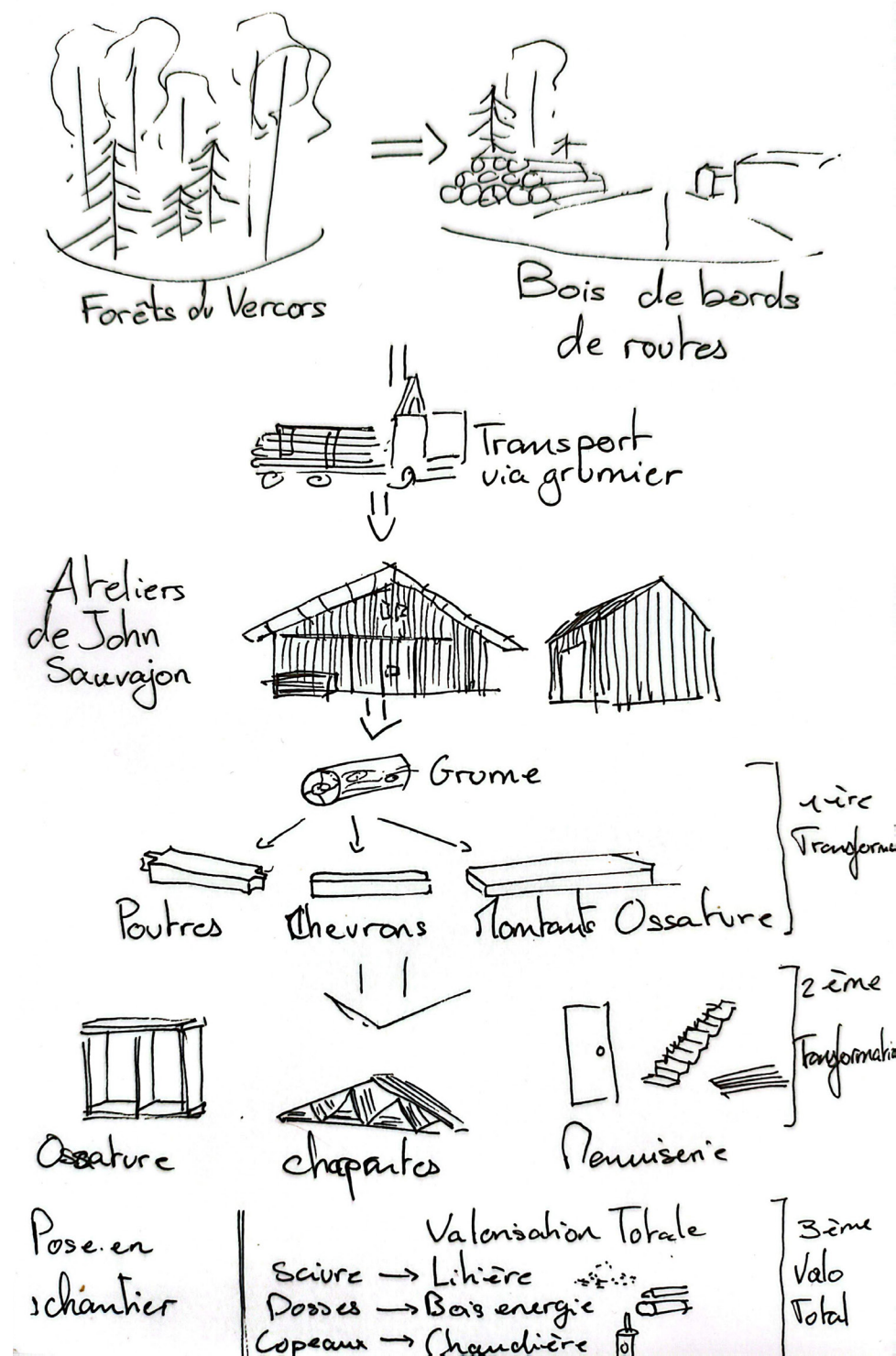
qualité des chantiers, la relation aux clients et l'équilibre de l'équipe. L'intégration de certifications telles que PEFC ou Bois des Alpes ne relève pas d'une stratégie de communication, mais d'une nécessité juridique pour participer aux marchés publics. Ces labels renforcent néanmoins la lisibilité de la démarche : ils garantissent la traçabilité, la gestion durable des forêts, l'origine territoriale et la qualité technique des produits. Le Mémento du Parc du Vercors rappelle que les maîtres d'ouvrage ne peuvent exiger explicitement du « bois local » dans un marché public, mais qu'ils peuvent en favoriser l'usage par la référence à ces labels (Fibois Ardèche-Drôme, 2014, p. 3). La pratique de John Sauvajon s'inscrit dans ce cadre réglementaire : elle démontre que la labellisation, bien que contraignante, peut devenir un levier pour rendre visible une pratique locale et responsable. John Sauvajon garde néanmoins un regard critique sur ces certifications :

« Un label ne remplace pas la connaissance intime de la ressource. Les pourcentages de bois local imposés par certaines certifications ne reflètent pas toujours la réalité des approvisionnements locaux. Je dois composer avec les règles du jeu. »

Si la pratique de John Sauvajon apparaît comme un modèle cohérent et inspirant, il convient d'en interroger les limites critiques. La première concerne les conditions sociales et politiques de son émergence. Fils d'un ancien maire du Vercors et lui-même exploitant forestier, il bénéficie d'une connaissance intime des réseaux locaux institutionnels, économiques, fonciers. Cette position facilite sans doute l'accès à la ressource forestière, les relations avec les propriétaires de parcelles et l'inscription dans les appels d'offres publics. La question se pose alors : ce modèle est-il exportable sans cet héritage familial et territorial



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



? Peut-il naître sans l'appui de réseaux préexistants ? Une telle analyse critique est nécessaire pour ne pas présenter ce portrait comme un simple récit de success story, mais comme l'étude d'une pratique dont les conditions d'existence sont elles-mêmes situées. D'après ses dires, dans la région, peu d'entreprises adoptent un fonctionnement semblable. John Sauvajon est régulièrement contacté par des entreprises curieuses de son modèle, signe que son fonctionnement intrigue autant qu'il inspire. Un aspect essentiel réside dans la logique de circularité complète de la ressource. Comme John Sauvajon l'explique :

« La sciure part chez les agriculteurs du plateau pour la litière animale. Les dosses et les chutes deviennent du bois-énergie revendu localement. Ce qui reste alimente la chaudière de l'atelier. Rien n'est perdu. »

Ce système fermé illustre une conception située de la ressource: le bois n'est pas uniquement un matériau constructif, mais un écosystème de flux énergétique et agricole qui relie la forêt, l'entreprise et les activités du territoire. La démarche de Sauvajon met en œuvre une économie de la matière, rendue possible par la maîtrise de toute la chaîne, du bois bord de route jusqu'au dernier résidu. Cette manière de faire révèle une vision où le territoire n'est pas seulement un contexte, mais une condition de possibilité du projet : le geste architectural commence bien avant le dessin, en forêt, dans le choix d'une parcelle, dans la compréhension d'une essence.

### Conclusion

À travers son ancrage territorial, sa pédagogie quotidienne et la singularité de son organisation, la pratique de John Sauvajon révèle une manière de construire profondément liée à la ressource, au lieu et aux acteurs qui l'entourent. Elle montre qu'un modèle basé sur la proximité, l'autonomie et la compréhension fine du

figure 5 : Organigramme de la pratique de John Sauvajon (croquis personnel)

matériau peut produire non seulement des bâtiments performants, mais aussi un véritable écosystème territorial. Chez lui, la construction ne se limite pas à l'acte de bâtir : elle engage une relation continue entre forêt, atelier et chantier, où chaque étape renforce la cohérence d'un projet fait avec et pour le territoire. Cette analyse doit rester modeste sur ce qu'elle peut affirmer : elle repose essentiellement sur la parole d'un acteur engagé dans sa propre démarche. Pour aller plus loin, il serait nécessaire de croiser ce témoignage avec ceux d'autres acteurs (architectes partenaires, élus locaux, exploitants forestiers, clients) afin d'obtenir une image plus complète et plus critique de cette pratique. Cela étant dit, la cohérence et la rigueur de la démarche de John Sauvajon constituent bel et bien un observatoire privilégié des transformations contemporaines du « faire territoire » (Duret et al., 2007 ; Secchi & Viganò, 2011). Cette première analyse centrée sur son parcours et sa posture ouvre naturellement sur une étude plus concrète de son travail architectural. L'Article 2, « Le quai de transfert est-il un canard ? », prolongera cette analyse à travers le quai de transfert réalisé en collaboration avec l'agence PNG pour la communauté de communes du Vercors, pour montrer comment ce bâtiment traduit, dans sa conception comme dans sa matérialité, les principes identifiés ici, et comment l'architecture elle-même participe à « faire territoire » à travers la ressource locale et les usages qu'elle rend possibles.

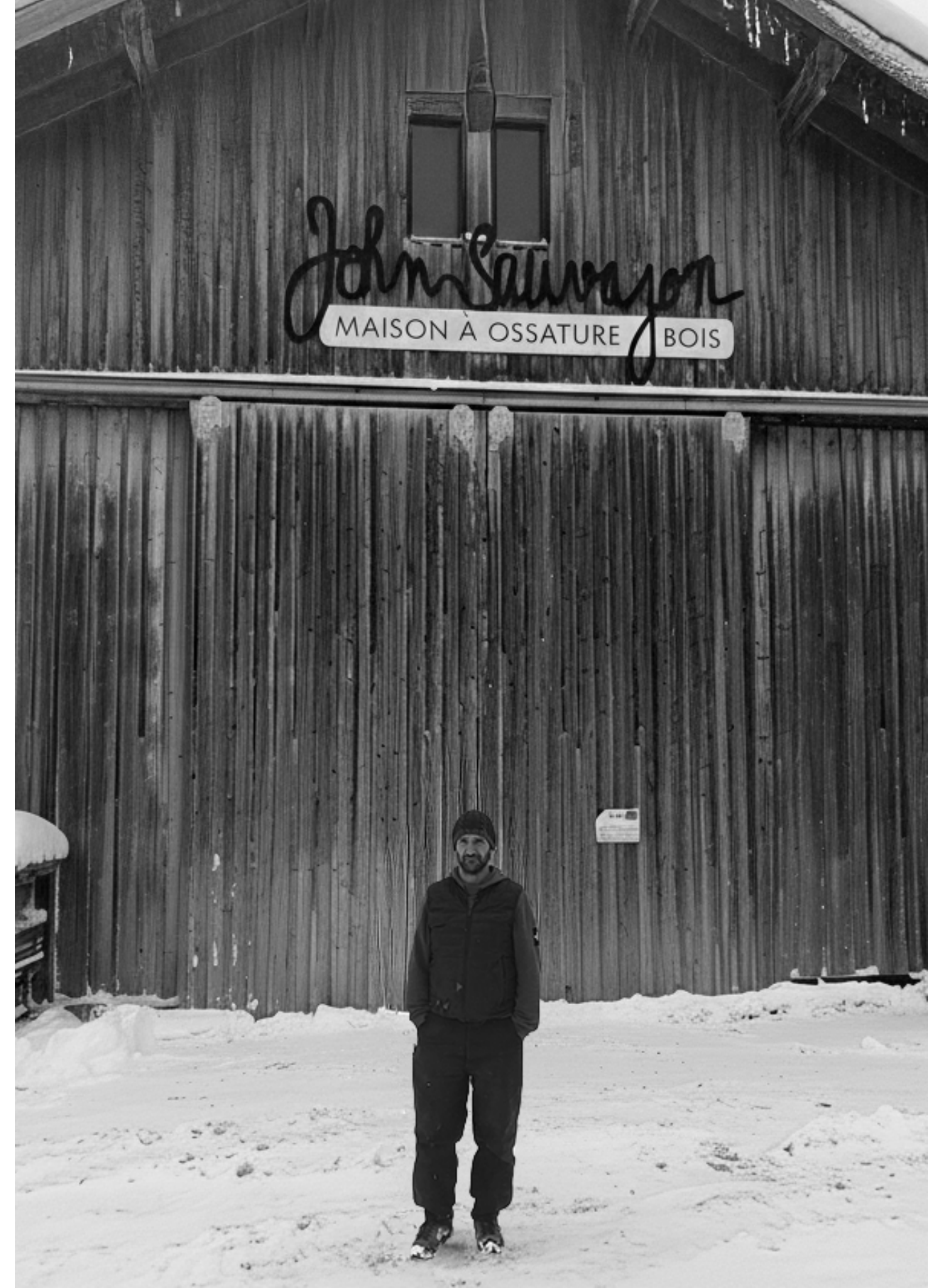


figure 5 : Photographie de John Sauvajon devant le bâtiment principale de l'entreprise (photographie personnelle)



# le quai de transfert est-il un canard ?

Un quai de transfert de déchets n'est, a priori pas, le lieu où l'on cherche une leçon d'architecture. Le programme est ingrat : des volumes techniques, des flux de camions, une fonction que personne ne revendique. Et pourtant, c'est précisément ce type de commande, celle que personne ne regarde vraiment, qui révèle parfois le plus clairement l'engagement d'une maîtrise d'oeuvre. «il ne devrait pas y avoir de sous-programme, pas plus qu'il n'existe de sous-métier» (Mevel, s.d., p. 41).

En 2019, la Communauté de Communes du Massif du Vercors livrait sur le site du Fenat, à Villard-de-Lans, un quai de transfert conçu par l'Atelier PNG avec la collaboration du charpentier-entrepreneur John Sauvajon. Le bâtiment, est aujourd'hui lauréat du Grand Prix AMO 2020, du Prix départemental de la Construction Bois de l'Isère et du label Bois des Alpes (Grand Prix AMO, 2020). Ce palmarès invite à se demander : qu'est-ce que ce bâtiment fait, au-delà de son programme ?

Cet article propose d'y répondre à travers la grille analytique développée par Robert Venturi, Denise Scott Brown et Steven Izenour dans *L'enseignement de Las Vegas* (1972). La distinction qu'ils opèrent entre le canard et le shed décoré offre un outil précis pour lire ce projet : le quai de transfert est-il un hangar auquel

on a appliqué un habillage bois pour signaler son appartenance au territoire, ou bien la forme elle-même est-elle le message ? L'épicéa brut, non déligné, issu des forêts communales du Vercors : est-ce un revêtement ou une structure signifiante ? Pour y répondre, on examinera d'abord le programme et son contexte institutionnel, avant d'analyser la démarche de conception de PNG et sa collaboration avec Sauvajon. On terminera par une lecture critique du bâtiment comme signe, et par quelques questions sur ce que cette exemplarité recouvre et sur ce qu'elle dissimule peut-être.

## 1. Un quai de transfert sur le plateau du Vercors

Un quai de transfert de déchets est une infrastructure de transit : il concentre les déchets issus de la collecte communale avant de les acheminer vers le centre de traitement situé en vallée. A Villard-de-Lans, la distance entre le plateau et le centre de traitement de Grenoble est trop importante pour être effectuée directement par les bennes (Picout, 2020, p. 51). Ce n'est donc pas une déchetterie ouverte au public, ni une usine : c'est un espace technique intermédiaire, conçu pour les agents et les camions. Le programme retenu par la CCMV comprend quatre entités fonctionnelles : bureaux, ateliers, garages, et une grande halle de stockage et de chargement des déchets (Grand Prix AMO, 2020). L'ensemble représente 1 500 m<sup>2</sup> de surface de plancher pour un coût total de 1 980 000 € HT, dont 730 000 € HT pour le seul lot bois, livré en 2019 (Grand Prix AMO, 2020). À priori ces données sont celles d'un équipement public ordinaire : ni particulièrement généreux, ni particulièrement contraint.



figure 6 : Photographie de l'intérieur de la halle du quai de transfert (photographie du site de PNG)

Le site retenu est la zone du Fenat, implantée en lisière de forêt à plus de 1 000 m d'altitude, en bordure de la route départementale 531. Ce secteur concentre déjà plusieurs infrastructures techniques : une station d'épuration et une coopérative laitière, dont l'extension et la rénovation ont été menées par l'agence FLLOO en collaboration avec John Sauvajon. Le regroupement progressif de ces équipements sur ce même site lui confère une identité fonctionnelle propre : c'est dans ce cadre qu'il devient «l'écosite» du Fenat, espace dédié aux services techniques et aux ressources locales de la commune. Le quai de transfert s'inscrit dans cette logique de mutualisation, à l'écart des zones habitées, en contact direct avec le massif forestier.

Ce contexte spatial n'est pas anodin. La CCMV s'est dotée d'une charte forestière de territoire visant à améliorer la structure de la filière et la promotion du bois local, dans un massif dont les scieries disparaissent progressivement malgré la qualité reconnue des essences locales (Mevel, s.d., p. 41). C'est dans ce cadre qu'elle encourage grandement l'usage du bois local pour la conception du quai de transfert, lors d'un MAPA lancé en 2015 (Mevel, s.d., p. 41 ; Picout, 2020, p. 51). Ce point mérite d'être souligné, car il nuance d'emblée la lecture qu'on pourrait faire du projet. PNG et Sauvajon n'ont pas imposé le bois local à un maître d'ouvrage réticent : ils ont répondu à un cadre institutionnel qui le rendait possible, voire attendu. La question n'est donc pas tant de savoir si le bois local était approprié, mais jusqu'où ils ont poussé cette logique, et ce qu'ils en ont fait, architecturalement parlant

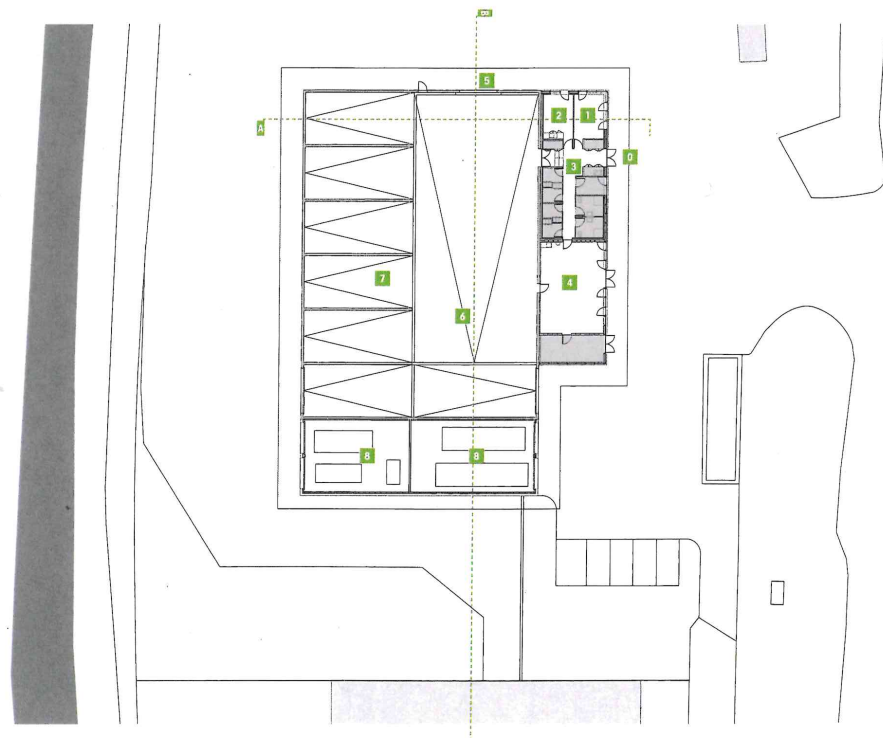
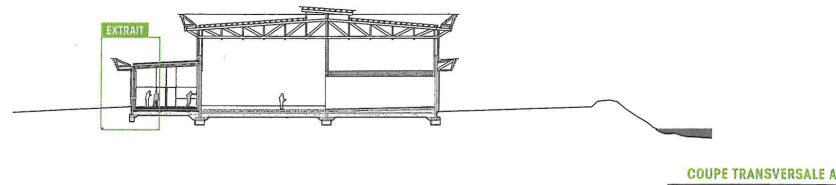
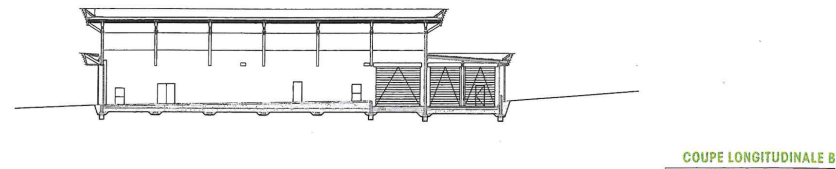


figure 7 et 8 : Image satellite du site en 1950  
Image satellite du site en 2015

## 2. Dessiner depuis la ressource

Avant de dessiner, les trois associés ont parcouru le territoire dans un rayon de 15 kilomètres à la rencontre des artisans et des ressources disponibles : capacité des bancs de coupe des scieries locales, contraintes d'accès des camions grumiers, essences disponibles sur le plateau (Mevel, s.d., p. 41). Ce n'est qu'ensuite, qu'ils ont dessiné. L'ordre est inversé par rapport à la pratique courante pour ce type de programme : ce n'est pas le projet qui définit les matériaux, ce sont les matériaux qui définissent le projet. Cette méthode se traduit par trois principes que les architectes se sont imposés : *tout ce qui pourra être en bois le sera* ; tout ce qui sera en bois sera conçu en fonction des capacités des essences locales, sapin et épicéa, afin de limiter traitement et transformation ; toutes les transformations utilisées seront celles disponibles localement (Mevel, s.d., p. 41). Ces contraintes ne sont pas présentées comme des limitations subies mais comme le cœur de la méthode : elles sont le projet.

La collaboration avec John Sauvajon s'inscrit dans cette logique. Charpentier-entrepreneur installé à Corrençon-en-Vercors, dont l'atelier est situé à 7 km du chantier, il remporte l'appel d'offres pour l'ensemble des lots bois (Picout, 2020, p. 51). Son père, Gérard Sauvajon, bûcheron et exploitant forestier, fournit les grumes séchées à l'ombre de la forêt depuis une année (Mevel, s.d., p. 41). C'est avec lui et l'ingénieur Bernard Schmidt que les architectes détaillent l'ensemble des éléments : de l'essence aux assemblages, des finitions aux traitements (Mevel, s.d., p. 41). Cette collaboration est constitutive du projet, au point que les architectes peuvent affirmer connaître la parcelle d'origine de chaque bois mis en oeuvre, la plus éloignée étant à 15 km du bâtiment (Picout, 2020, p. 51). Tout est préfabriqué dans l'atelier de Sauvajon : charpente assemblée en demi-fermes adaptées au banc de coupe de 12 m disponible sur le plateau, ossatures des casquettes, menuiseries du mur-rideau mixte bois-aluminium, bardage, cloisonnements et parements intérieurs (Mevel, s.d., p. 41).



PLAN			
0	Entrée du personnel	5	Entrée bennes
1	Bureau	6	Nef
2	Salle de repos	7	Alvéoles de stockage
3	Vestiaires et sanitaires	8	Garages
4	Atelier		

figure 9 : Plan de Rez de Chaussée et Coupes (Scan de revue)

Le bois est présent dans des états variés de transformation, du plus brut à l'extérieur au plus travaillé à l'intérieur : structure, poutres, vêtements, plafonds, portes, fenêtres, parements, cloisons, bardage, le tout en 100 % bois massif non traité, coupé et transformé à moins de 15 km du site (Grand Prix AMO, 2020). Dans un souci de pragmatisme et d'économie de moyens, seules des sections standards ont été utilisées, quitte à surdimensionner parfois plutôt que de complexifier la structure pour l'affiner (Mével, s.d., p. 41). Un grand socle de béton préfabriqué dans la vallée constitue la seule exception, rendue nécessaire pour éviter le contact du bois avec l'humidité du sol, le sel dispersé l'hiver et l'acidité des déchets (Picout, 2020, p. 51). Le cas des casquettes en épicéa mérite une attention particulière, car il illustre de façon évidente ce que les architectes appellent le « pragmatisme géométrique » (Mével, s.d., p. 41). De plus il fait couronnement dans la composition de façade. L'épicéa est naturellement classé en classe d'emploi 2 : trop sensible aux intempéries pour être utilisé en bardage extérieur sans traitement. PNG ne contourne pas cette contrainte par la chimie mais par la géométrie : des lattes brutes de sciage non délignées, dont l'ouverture des pores limitée conserve l'imperméabilité naturelle du bois, mises en oeuvre avec ventilation naturelle et inversion géométrique, à l'image de la pagode japonaise, de la pomme de pin ou du pas de moineau (Mével, s.d., p. 41 ; Picout, 2020, p. 51). Le bois est protégé par la forme, pas par le produit. C'est cette même logique, portée à l'échelle du bâtiment entier, qui fera l'objet de la section suivante.

Ce bâtiment est donc exemplaire. Exemplaire dans sa méthode, dessiner depuis la ressource, non l'inverse. Exemplaire dans sa cohérence, du grumier à la finition, sans rupture de chaîne ni de matière. Exemplaire, enfin, dans son résultat : il reçoit en 2020 le Grand Prix AMO. Mais l'exemplarité est une qualité qui se juge de l'extérieur. Elle suppose un regard, une distance, un cadre de lecture. Or ce bâtiment est un quai de transfert de déchets, fréquenté chaque semaine par des habitants qui viennent y déposer leurs encombrants. Ils ne lisent pas les pages de AMC Le Moniteur. Est-

figure 10 : Photographie de John Sauvajon en train d'écorcer un tronc (photographie du site de PNG)

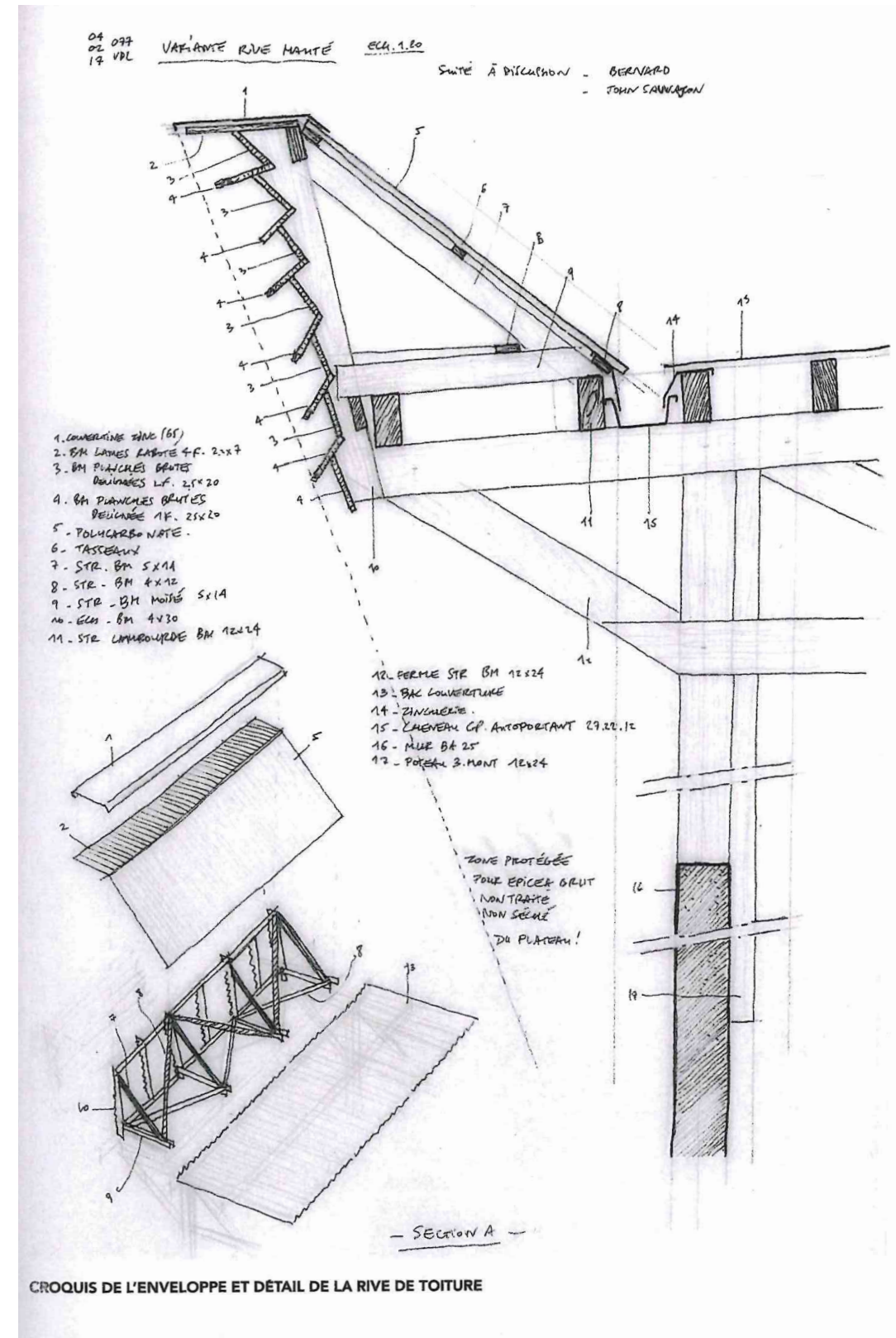


ce que l'exemplarité, pour eux, se voit ? Et si elle se voit, comment ? Par quels éléments formels un bâtiment peut-il communiquer quelque chose sur sa propre logique constructive, sur son ancrage territorial, sans recourir à aucun signe explicite pas de panneau pédagogique, pas de label en façade, pas d'enseigne ? C'est cette question que l'on va poser au quai de transfert, en empruntant pour cela un outil conceptuel forgé dans un contexte a priori très éloigné : les parkings et les casinos de Las Vegas.

### 3. Ce que le bâtiment manifeste

En 1972, Robert Venturi, Denise Scott Brown et Steven Izenour publient *Learning from Las Vegas*, traduit en français sous le titre *L'enseignement de Las Vegas*. L'ouvrage, issu d'un studio conduit à Yale en 1968, propose une lecture de l'architecture commerciale américaine comme système de communication. Contre le modernisme et sa prétention à une forme pure, autonome et signifiante par elle-même, les auteurs affirment que tout bâtiment communique, et que l'architecture savante ferait mieux de regarder comment les enseignes, les parkings et les motels de Las Vegas s'y prennent. La distinction centrale de l'ouvrage oppose deux figures : le shed décoré et le canard. Le shed décoré est un bâtiment dont la forme est neutre, fonctionnelle, indifférente, et à laquelle on applique en surface des signes qui communiquent : une enseigne, un parement, une décoration rapportée. La forme et le message sont dissociés. Le canard, lui, tire son nom d'un stand de vente de volailles en forme de canard géant, photographié sur Long Island : ici, c'est la forme elle-même qui est le message. Il n'y a pas d'enseigne parce qu'il n'y en a pas besoin. Le bâtiment est le signe. Avant d'appliquer cette distinction, il faut noter ce qu'elle est vraiment. Dans sa thèse consacrée aux productions et réceptions du livre entre 1968 et 1988, Valéry Didelon montre que le canard et le shed décoré ne sont pas des catégories figées : elles ont été induites par l'observation d'un paysage existant, puis retravaillées au fil des éditions et des lectures (Didelon, 2010). *Learning from Las Vegas* est devenu un manifeste par sa réception autant que par

figure 11 : Développement du détail de couronnement / casquette (croquis de PNG)



son contenu ses auteurs ont eux-mêmes protesté contre l'étiquette de « manifeste du postmodernisme » qu'on leur accolait. Ce rappel est utile : il invite à manier l'outil avec souplesse, comme une heuristique plutôt que comme une grille. C'est dans cet esprit qu'on va s'en servir pour lire le quai de transfert de Villard-de-Lans. Cette distinction, initialement forgée pour lire l'architecture commerciale américaine, s'avère opératoire bien au-delà de ce contexte. Elle permet de réellement qualifier n'importe quel bâtiment : le message que ce projet délivre est-il contenu dans sa forme, ou est-il appliqué sur une forme indifférente ? C'est cette question que l'on va poser au quai de transfert de Villard-de-Lans.

Le quai de transfert ne porte aucune signalétique qui proclamerait son appartenance au territoire ou sa dimension exemplaire. Pas de panneau « bois local », pas de label visible en façade, pas d'affiche pédagogique. Et pourtant, le bâtiment communique. Il le fait par sa matérialité même : l'épicéa brut de sciage non déligné, les casquettes en lames irrégulières, la charpente apparente dans la halle, les façades toutes traitées avec le même soin, y compris celles qui ne sont pas visibles depuis la route. PNG le formule ainsi : « un bâtiment qui illustre le savoir d'ouvrager en produits la nature, ton sur ton, bois sur bois » (Grand Prix AMO, 2020). Ce « ton sur ton » est précisément ce qui fait la cohérence de langage du projet. Le bois n'est pas un matériau parmi d'autres, appliqué là où il est visible et remplacé ailleurs par quelque chose de moins coûteux. Il est présent dans tous les états de transformation possibles, du bardage brut extérieur au parement intérieur poncé et huilé, en passant par la charpente apparente (Picout, 2020, p. 51). Cette continuité n'est pas seulement esthétique : elle dit quelque chose. Elle dit que le choix du bois local n'est pas une posture de façade, c'est littéralement une posture de façade et d'arrière, de structure et de finition, de dehors et de dedans.

Il y a de l'ornement dans ce bâtiment, mais l'ornement est aussi la structure. Les casquettes en épicéa qui couronnent le projet ne sont pas seulement des éléments décoratifs ajoutés à un volume préexistant : elles sont la solution technique au problème de la protection des façades, et elles sont en même temps l'élément le plus visible, le plus identifiable du bâtiment. La forme est dictée

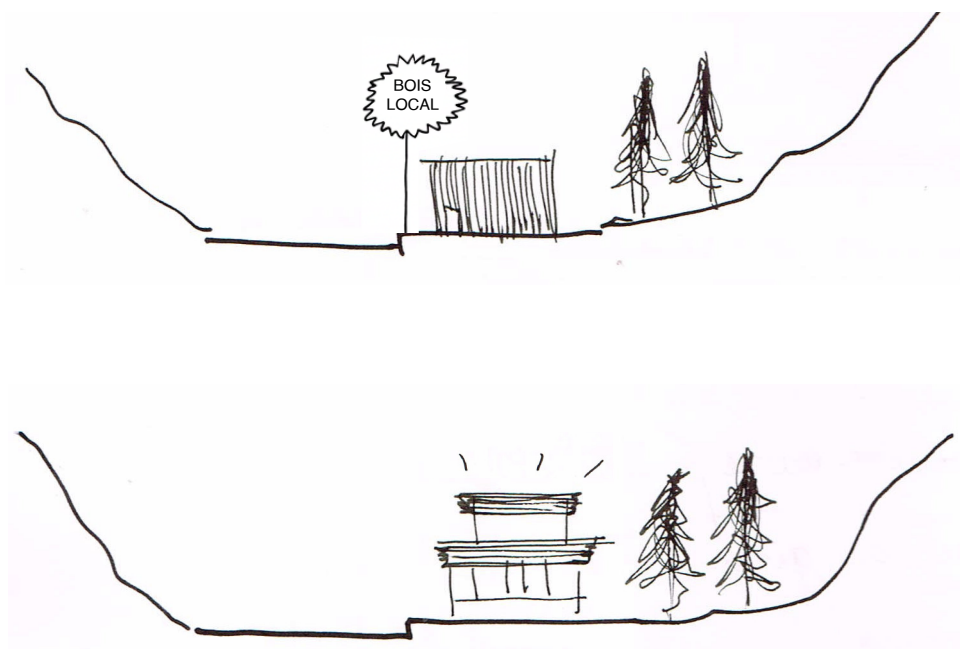
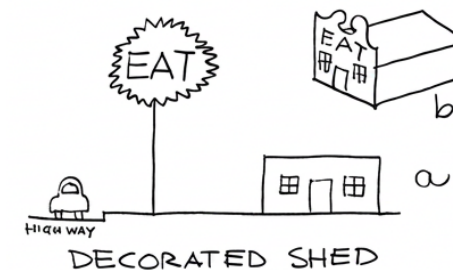
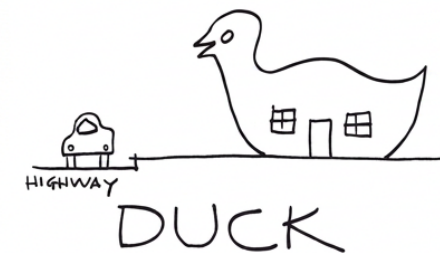


figure 12 : Croqui de référence de l'enseignement de Las Vegas  
figure 13 : Réinterprétation de l'analyse

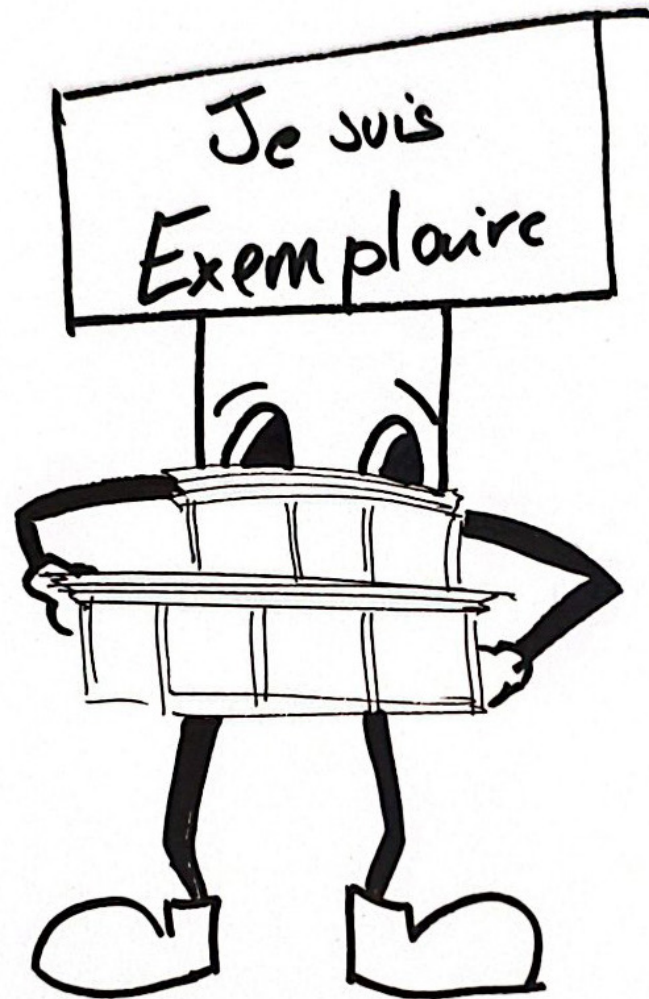


figure 14 : Croquis personnel

par la contrainte, et la contrainte produit la forme reconnaissable. C'est le même bois, la même essence non traitée, qui résout le problème technique et qui constitue le signal architectural. ( El Kaddioui,2025) De ce point de vue, le quai de transfert de Villard-de-Lans n'est pas un shed décoré. Ce serait le cas si l'on avait pris un hangar fonctionnel ordinaire et appliqué en surface un parement bois pour signaler son appartenance territoriale, un geste cosmétique sur une forme indifférente. Ce n'est pas ce qui se passe ici. La forme du bâtiment est indissociable du matériau et de son origine. Les demi-fermes de charpente sont dimensionnées en fonction du banc de coupe de 12 m disponible chez Sauvajon. Les casquettes en épicéa non déligné ont leur géométrie précise parce que c'est cette géométrie-là, et pas une autre, qui permet d'utiliser cette essence-là sans traitement. Le béton du socle est là parce que le bois ne peut pas l'être. Chaque décision formelle est déterminée par une contrainte qui vient de la ressource locale. La forme n'est pas appliquée sur un programme : c'est ce dernier qui la produit, et par le territoire qui le rend possible. C'est en ce sens que le bâtiment est un canard au sens de Venturi. Non pas parce qu'il ressemble à quelque chose, mais parce que la forme elle-même est le message. Le message n'est pas « ce bâtiment utilise du bois local » écrit sur un panneau. Le message est dans l'irrégularité des lames non délignées, dans la répétition des casquettes, dans l'articulation entre le socle béton et l'ossature bois, dans le fait que la charpente est visible depuis la halle et que ses dimensions trahissent les contraintes de la scierie du plateau.

Il faut cependant préciser le contenu du message. Le quai de transfert n'est pas « déguisé en déchetterie », pour reprendre la tournure de Venturi sur le canard originel. Il est, si l'on pousse la métaphore, déguisé en bâtiment fièrement construit en bois local : la partie basse, le socle, est fonctionnelle et neutre ; tout ce qui s'élève au-dessus communique. Le canard n'est pas total. Mais la partie qui parle, parle juste, et elle parle sans artifice.

## 4. Limites et questions ouvertes

Le projet de Villard-de-Lans est souvent présenté comme le résultat d'une volonté architecturale forte, d'un engagement délibéré de PNG et Sauvajon en faveur du bois local. Cette lecture n'est pas fautive, mais elle mérite d'être nuancée. La CCMV encourage l'usage du bois local dès le lancement du MAPA en 2015 (Mevel, s.d., p. 41 ; Picout, 2020, p. 51).

La charte forestière de territoire oriente déjà les choix de construction vers les ressources du massif. Le PNRV pousse dans le même sens. Dans ce contexte, choisir le bois local n'est pas un acte de résistance : c'est une réponse à une commande publique explicitement orientée. Ce qui distingue PNG et Sauvajon, ce n'est donc pas d'avoir choisi le bois local, c'est le niveau d'ambition avec lequel ils ont poussé cette logique. Le bois brut non déligné en bardage extérieur, la conception depuis la ressource disponible plutôt que depuis un programme abstrait, la préfabrication intégrale dans l'atelier du charpentier à 7 km du chantier : rien de tout cela n'était exigé par le cahier des charges (Mevel, s.d., p. 41). C'est dans cet écart entre ce qui était demandé et ce qui a été fait que réside la part proprement architecturale du projet. Le bâtiment communique, on l'a vu. Mais à qui ? La lecture du quai de transfert comme canard, comme signe d'une filière et d'un savoir-faire territorial, suppose un lecteur capable de déchiffrer ce que les lames non délinées et les demi-fermes dimensionnées au banc de coupe de Sauvajon ont à dire. Ce lecteur existe : c'est le milieu professionnel, qui a effectivement reconnu le projet à travers le Grand Prix AMO, le Prix départemental de la Construction Bois de l'Isère et le label Bois des Alpes (Grand Prix AMO, 2020).

Mais l'usager quotidien du quai de transfert, l'agent communal qui charge les bennes chaque matin, le camionneur qui monte du plateau : que perçoivent-ils ? Peut-être exactement ce que PNG dit avoir voulu produire, un environnement chaleureux et généreux qui allège la difficulté de la tâche quotidienne (Grand Prix AMO, 2020). Mais certainement pas le palimpseste territorial que l'analyse

architecturale y lit. Il n'y a pas de contradiction dans cette double réception : le bâtiment fonctionne aux deux niveaux. Il reste que la dimension manifeste du projet, sa capacité à « faire territoire » par la construction, est une lecture produite par et pour le milieu professionnel. Ce n'est pas une critique, c'est un constat qui invite à ne pas confondre la portée symbolique d'un projet avec sa portée sociale.

Le quai de transfert repose sur une conjonction de conditions singulières : un charpentier-entrepreneur qui maîtrise l'ensemble de la filière de la forêt au chantier, une agence d'architecture disposée à concevoir depuis la ressource plutôt que depuis le programme, une maîtrise d'ouvrage publique déjà convaincue de l'enjeu du bois local, et un territoire dont les forêts communales fournissent une ressource accessible et de qualité. Retirer l'un de ces éléments, et le projet tel qu'il existe n'est plus possible. C'est à la fois la force et la limite de ce modèle. Sa force, parce que cette singularité est précisément ce qui produit un bâtiment qui ne ressemble à rien d'autre : il ne peut exister qu'ici, avec ces acteurs, ces arbres, ces contraintes. Sa limite, parce qu'un modèle non reproductible n'est pas un modèle au sens où l'entend la politique publique. Il est plutôt, pour reprendre le terme qui revient dans toutes les sources consultées, un exemple : un cas qui démontre que c'est possible, sans garantir que ce sera répété.

## Conclusion

Le quai de transfert de Villard-de-Lans est un programme ingrat devenu un bâtiment exemplaire, non pas malgré son programme mais à travers lui. En acceptant les contraintes de la ressource locale comme principe générateur, PNG et Sauvajon ont produit un objet dont la forme est indissociable de son territoire d'origine : les demi-fermes trahissent le banc de coupe, les casquettes trahissent l'essence, le tout trahit la filière. C'est en ce sens qu'il est un canard au sens de Venturi : non pas un signe appliqué sur une forme neutre, mais une forme dont la matière est le message. Ce cas révèle quelque chose de plus large sur la pratique de John Sauvajon et sur ce que peut signifier « faire territoire » par la construction. Le bâtiment ne dit pas « je suis en bois local » avec des mots. Il le dit avec les irrégularités de ses lames, avec la géométrie de ses casquettes, avec la visibilité de sa charpente. Il est la preuve matérielle d'une filière, d'un savoir-faire, d'une volonté politique locale, trois éléments qui ne s'incarnent habituellement que dans des discours.

Reste la question ouverte : cette conjonction est-elle reproductible, ou est-elle, par nature, irréductible à ce plateau, à cette forêt, à cet atelier à 7 km du chantier ? La réponse honnête est que le modèle ne se duplique pas, mais que l'exemple, lui, se transmet. Et c'est peut-être suffisant.



# bibliographie

(990) Cabane Forestière de Chalimont—YouTube. (s. d.). Consulté 29 novembre 2025, à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=Ri6Fh6G5ymM&t>

Circuits courts—Chambre d'agriculture France. (s. d.). Consulté 24 novembre 2025, à l'adresse <https://chambres-agriculture.fr/sinformer/nos-ressources/filieres-et-alimentation/circuits-courts>

Découvrir PEFC - PEFC France. (s. d.). Consulté 25 novembre 2025, à l'adresse <https://www.pefc-france.org/decouvrir-pefc/>

Duret, B., Lafragette, A., Mat, N., Dastrevigne, E., & Bonard, A. (2007). *Ecologie territoriale : Une aide à la définition d'une politique énergétique.*

Comprendre l'économie physique du territoire. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 103(1), 73-78. <https://doi.org/10.3406/aru.2007.2715>

Filière bois. (2025). In Wikipédia. [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fili%C3%A8re\\_bois&oldid=230894913](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fili%C3%A8re_bois&oldid=230894913)

La certification Bois des Alpes. (s. d.). Consulté 25 novembre 2025, à l'adresse <https://www.boisdesalpes.net/bois-des-alpes.php>

Le rôle du bois dans la réduction de l'empreinte carbone. (2025, janvier 23). <https://filiereboisfrance.fr/role-bois-reduction-empreinte-carbone/>

Le site de l'association Bois des Alpes. (s. d.). Consulté 29 novembre 2025, à l'adresse <https://www.boisdesalpes.net/>  
Les comptes de la forêt française de 2007 à 2022. (s. d.).

Mémento pour l'insertion du bois local dans la construction publique. (s. d.). Consulté 24 novembre 2025, à l'adresse <https://www.fibois01.org/download/1/file/documentation/memento-bois-local.pdf>

Pénurie de bois d'œuvre de 2021. (2024). In Wikipédia. [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=P%C3%A9nurie\\_de\\_bois\\_d%27%C5%93uvre\\_de\\_2021&oldid=220100148](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=P%C3%A9nurie_de_bois_d%27%C5%93uvre_de_2021&oldid=220100148)

Sauvajon, J. (2025, novembre 26). Entretien John sauvajon [Communication personnelle].

Secchi, B., & Viganò, P. (2011). *La ville poreuse : Un projet pour le Grand Paris et la métropole de l'après-Kyoto.* MétisPresses.

Becker, M., & Le Tacon, F. (1985). Santé de la forêt : Importance d'une sylviculture adaptée aux conditions de milieu. *Revue Forestière Française*, (S), 7. <https://doi.org/10.4267/2042/21856>

Blanc, F. (2012, février 10). « Learning from Las Vegas » : Anatomie d'une controverse. *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Learning-from-Las-Vegas-anatomie-d.html>

Charte forestière du territoire 2027. (s. d.). Consulté 15 avril 2026, à l'adresse <https://www.calameo.com/read/005059681f2d6932b4ffc?page=1>

Didelon, V. (2011). La controverse Learning from Las Vegas (Vol. 1-1). *Mardaga*. [https://www.archires.archi.fr/recherche/viewnotice/id\\_sigb/200292/id\\_int\\_bib/1/id\\_site/20/record\\_type/1](https://www.archires.archi.fr/recherche/viewnotice/id_sigb/200292/id_int_bib/1/id_site/20/record_type/1)

Hakima El Kaddioui. (2025, avril 21). Orner pour ancrer : À rebours des modernismes ?, conférence [Enregistrement vidéo]. <https://www.youtube.com/watch?v=TG61vW0nMAo>

Mevel, N. (2020). Equipement technique en écosite. *Equipement technique en écosite*, 36-49.

Picout, L. (2020). Atelier PNG, centre de gestion des déchets, Villard-de-Lans (Isère). *Atelier PNG, centre de gestion des déchets, Villard-de-Lans (Isère)*, P. 48-51.

Venturi, R. (2008). L'enseignement de Las Vegas (Nouvelle présentation, Vol. 1-1). *Mardaga*. [https://www.archires.archi.fr/recherche/viewnotice/id\\_sigb/179142/id\\_int\\_bib/1/id\\_site/11/record\\_type/1](https://www.archires.archi.fr/recherche/viewnotice/id_sigb/179142/id_int_bib/1/id_site/11/record_type/1)

Prix régional de la construction bois : Auvergne-Rhône-Alpes 2020 (Vol. 1-1). (2020). *Fibois Auvergne-Rhône-Alpes*. [https://www.archires.archi.fr/recherche/viewnotice/id\\_sigb/493462/id\\_int\\_bib/1/id\\_site/11/record\\_type/1](https://www.archires.archi.fr/recherche/viewnotice/id_sigb/493462/id_int_bib/1/id_site/11/record_type/1)

SDES. (s. d.). *Les comptes de la forêt française de 2007 à 2022*.



# Annexes

## Bois local

Le bois local est défini à l'échelle régionale, c'est-à-dire un bois issu d'une ressource disponible, transformée et mise en œuvre dans un périmètre permettant de mobiliser efficacement les compétences locales. Le Parc du Vercors indique que cette échelle est suffisamment large pour couvrir toutes les étapes de la filière, tout en restant cohérente avec un objectif de circuits courts

## Filière bois

Ensemble des acteurs impliqués dans la production, la transformation et l'utilisation du bois : gestion forestière, exploitation, sciage, transformation secondaire, mise en œuvre et maîtrise d'œuvre. Elle est structurée par des normes, des labels et des dispositifs de certification.

## Circuit court

Un circuit court est un mode de commercialisation où il n'y a au maximum qu'un seul intermédiaire entre le producteur et l'utilisateur final. Dans le cadre de la construction et des matériaux, on parle de circuit court lorsque les matériaux sont achetés directement ou via un seul intermédiaire auprès de producteurs proches géographiquement, afin de réduire les distances de transport et de soutenir l'économie locale.

## Charpentier, Charpentière

Ouvrier capable de tracer, tailler et assembler un ouvrage de charpente en bois (charpentier en bois) ou en fer (charpentier en fer).

## PEFC

PEFC est un label Européen garantissant la gestion durable des forêts grâce à un référentiel révisé régulièrement et à une chaîne de contrôle qui certifie l'origine responsable du bois. En France, il fédère des milliers de propriétaires et d'entreprises engagés dans un équilibre environnemental, social et économique.

## Bois des Alpes

Bois des Alpes™ est une certification garantissant l'utilisation de bois issus du massif alpin, gérés durablement et transformés localement. Elle repose sur un référentiel strict (COFRAC), une traçabilité complète, un contrôle annuel indépendant et des exigences techniques conformes aux normes (dont DTU).

## FEDER

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) finance la cohésion de l'Union européenne en soutenant le développement économique, social et territorial des régions. En France, il a mobilisé 8,4 milliards d'euros sur 2014-2020 (plus 2,6 milliards via REACT-EU) pour l'innovation, les PME, le numérique, la transition bas carbone et les projets urbains, notamment dans les quartiers prioritaires. Il appuie aussi la coopération territoriale européenne (Interreg). Géré par les Régions, il représente plus de 9 milliards d'euros sur 2021-2027 pour accompagner les territoires dans leurs projets de transition.



